

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*;

Que la séance au cours de laquelle seront **déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2019** aura lieu le lundi 2 mars 2020 à 20h00 au lieu ordinaire des sessions.

Donné à Baie-des-Sables, ce 20 février 2020.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier